

UNIVERSITE D'ANGERS

DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE ETUDIANTE ET DES CAMPUS (DEVEC)

Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Catégorie : C

Présentation de l'Université d'Angers

Au cœur d'une région reconnue pour sa qualité de vie, l'Université d'Angers, 3^e employeur du territoire, offre un environnement propice à l'épanouissement de ses personnels et étudiants. Membre de la COMUE Angers-Le Mans, l'UA est une université pluridisciplinaire avec un secteur santé, accueillant plus de 26000 étudiants répartis sur 3 campus angevins (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé) et 2 campus délocalisés (à Cholet et Saumur). Elle comprend 8 composantes (5 Facultés, 1 IUT, 1 école d'ingénieur interne et 1 IAE), 6 services communs et 31 unités et structures fédératives de recherche.

Permettre à ses diplômés de s'épanouir et de trouver un emploi à l'issue de leurs études est une priorité. L'UA ambitionne d'offrir à chacun un accompagnement personnalisé et peut s'enorgueillir du meilleur taux de réussite en licence en France et d'un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 90%.

Grâce aux nombreux projets innovants qu'elle porte et à son ouverture sur le monde, l'UA permet à chacun d'évoluer dans un environnement stimulant. Son budget annuel est de 170 M€ (dont 134 M€ de masse salariale).

L'UA compte 1167 enseignants et enseignants-chercheurs, 917 personnels administratifs et techniques et près de 2000 vacataires et recherche des acteurs impliqués et audacieux. Vous vous reconnaissez dans les valeurs d'innovation, de citoyenneté, de partage et d'accompagnement ? Rejoignez-nous !

Présentation du programme Thélème

Les Universités d'Angers et du Mans ont répondu à l'appel à projets lancé dans le cadre du 3^e volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA3). Le dossier a été retenu le 13 octobre 2017. Les deux établissements ont ainsi obtenu le feu vert national pour expérimenter une nouvelle organisation de la licence. Un projet audacieux !

Le projet Thélème a pour vocation de proposer un ensemble de processus d'orientation, d'apprentissage et d'évaluation permettant aux primo-entrants un parcours de réussite se traduisant par l'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire en 2, 3 ou 4 ans

Caractéristiques du contrat**Date d'affectation sur le poste souhaitée** : 1^{er} septembre 2023**Durée du contrat** : CDD jusqu'au 30 avril 2024**Quotité de travail** : 90%**Lieu d'affectation** : Angers**Description du service et place de l'agent dans l'organisation**

(mission de l'unité, responsable hiérarchique, environnement, contraintes)

Description et missions de l'unité de travail :

La Direction des Enseignements et de la Vie étudiante et des Campus (39 personnes) assure le pilotage et la mise en œuvre de la politique de formation et vie étudiante menée par la Vice-Présidente Formation et le Vice-Président Vie des Campus pour les 25000 étudiant.e.s. Elle est constituée autour de deux sous directions Formation (avec 4 pôles : scolarité examen, formation, accompagnement à la réussite et modélisation) et Vie des campus (avec 3 pôles : Initiatives étudiantes, Actions sociales/ infocampus, Vie des personnels).

Composition du service:

Le Relais Handicap est intégré au pôle accompagnement. Le pôle accompagnement (18 personnes) assure le pilotage et la coordination des dispositifs d'aide à la réussite et met en œuvre la politique d'accompagnement pour la réussite des étudiants. Le Relais Handicap travaille en lien avec les composantes, le SSU et l'ensemble de la communauté universitaire pour assurer la mise en œuvre des aménagements d'étude et d'examen pour les étudiant.e.s en situation de handicap. Le Relais Handicap est au service des étudiant.e.s en situation de handicap et assure des actions de sensibilisation sur le handicap. Il œuvre à ce que le parcours de formation des étudiant.e.s en situation de handicap soit adapté à leurs besoins.

Place de la personne dans l'organigramme du service :

Placé.e sous l'autorité de la coordinatrice du Relais Handicap, l'auxiliaire de vie universitaire aide au quotidien et accompagne un étudiant en situation de handicap (pour lequel cette aide a été reconnue nécessaire par la maison départementale des personnes handicapées).

Relations fonctionnelles du poste au sein de l'unité de travail, dans et en dehors de l'Université :

L'auxiliaire de vie universitaire est rattachée au Relais Handicap, accompagne un étudiant inscrit en composante (LLSH) et sera l'interlocuteur privilégié pour la famille, l'équipe pédagogique et les personnes qui interviennent dans l'accompagnement de l'étudiant. L'auxiliaire de vie universitaire (AVU) aide au quotidien et accompagne un étudiant en situation de handicap (pour lequel cette aide a été reconnue nécessaire par la maison départementale des personnes handicapées). Son intervention contribue à sa qualité de vie, au développement ou au maintien de ses capacités et vise à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie. Il l'accompagne dans les actes de la vie quotidienne et les relations sociales dans l'environnement universitaire. L'auxiliaire de vie universitaire peut devoir travailler très tôt dans la journée ou tard en soirée selon les besoins. L'AVU a pour missions : d'aider au maintien et au développement des capacités, d'aider aux actes essentiels de la vie quotidienne, d'accompagner l'étudiant durant sa vie étudiante : accès aux salles d'enseignements, bibliothèques, restaurants universitaires, services administratifs, événements de vie étudiante.

Missions et activités

Accompagner un étudiant en situation de handicap

- Aider aux actes et aux gestes essentiels de la vie quotidienne de l'étudiant, ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière et dans le respect de son rythme biologique
- Favoriser la mobilité : aider à l'installation matérielle de l'étudiant dans les lieux de vie et faciliter ses déplacements à l'université. Faciliter le lien avec la société de transport pour l'arrivée et le départ de l'université
- Veiller sur son bien-être, le stimuler, le soulager
- Contribuer à sa sécurité physique, psychologique et à son confort
- Favoriser la communication et les interactions entre l'étudiant et son environnement
- Aider au suivi des cours
- Sensibiliser l'environnement de l'étudiant au handicap et anticiper les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Communiquer avec la famille et les professionnels concernés
- Ajuster son intervention en fonction du handicap de l'étudiant, de ses capacités et difficultés, de ses goûts et habitudes, et des évolutions constatées
- Adapter l'accompagnement en lien avec la coordinatrice du Relais Handicap

Compétences requises

Savoirs faire :

- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Accompagner et conseiller
- Coopérer avec les différents partenaires : famille, université, professionnels de santé, etc.
- Savoir mobiliser l'étudiant et ses potentialités
- Savoir aider à l'aménagement de l'espace, à l'utilisation des moyens techniques et matériels appropriés à la situation de l'étudiant
- Savoir réagir face à des situations d'urgence

Savoirs être :

- Connaître les dispositifs et les institutions
- Construire une relation avec l'étudiant, repérer ses besoins et respecter son rythme biologique, tenir compte des modifications de son comportement
- Savoir repérer les situations à risque et prévenir les accidents de la vie quotidienne
- Connaître les limites de son intervention et savoir faire appel aux professionnels compétents
- Savoir faire preuve de distanciation professionnelle (prise de recul) de discrétion professionnelle
- Respecter l'autonomie et l'intimité de l'étudiant

Modalités du recrutement et contact

Déposez obligatoirement votre CV et votre lettre de motivation sur le site de l'Université.

Date de fin de dépôt des candidatures : 5 juillet 2023

**Cette fiche de poste est consultable jusqu'à la date de clôture des candidatures.
À cette date, elle ne sera plus disponible sur le site.**

Eventuellement, votre contact pour tout renseignement complémentaire :
Sophie THUILLIER au **02 41 96 23 58** ou **recrutement@univ-angers.fr**

Recrutement prévu le 11 juillet 2023